



Comment devenir artisan charté

Être artisan du bâtiment
en Loir-et-Cher

Vous spécialiser à l'aide
d'une formation

Être détenteur d'une assurance
décennale artisan et d'une responsabilité
civile professionnelle

Vous engager dans une démarche
collective, être acteur de la charte
"Mieux vivre chez soi"



02 54 44 65 16



02 54 42 10 00



02 54 78 50 13



05 55 79 40 70



02 54 78 12 28



La charte "Mieux vivre chez soi" avec l'aide des artisans du Loir-et-Cher



Pourquoi signer la charte ?

Anticiper l'adaptation des logements en répondant aux besoins actuels et futurs de vos clients

Développer une relation de confiance avec vos clients

Promouvoir un réseau d'entreprises du Loir-et-Cher informées, formées et qualifiées

Les avantages pour votre entreprise

Être visible et reconnu grâce à la liste des artisans engagés avec le Département et ses partenaires

Vous spécialiser en tant que professionnel de l'accessibilité

Vous positionner sur un marché en devenir

Les avantages pour vos clients

Une orientation vers les artisans chartés du Loir-et-Cher

Un conseil fiscal sur les aides et avantages

Un conseil technique adapté à leurs besoins actuels et futurs